

# ACCÈS À L'ESPACE NUMÉRIQUE SÉCURISÉ DE L'AGENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Chers collègues,

Depuis quelques mois, les fonctionnaires de l'Etat bénéficient de la possibilité d'accéder à un simulateur de retraite au travers du site officiel mis en ligne par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics suivant :

<https://ensap.gouv.fr/web/>

Chaque agent doit d'abord créer leur profil numérique sécurisé comme sur n'importe quel site en ligne, en cliquant sur l'onglet « Pas encore d'accès ? Créer mon espace numérique sécurisé », pour pouvoir y avoir accès.

Une fois l'enregistrement effectué, vous pourrez consulter les informations administratives relatives à votre situation personnelle. Il se peut que les données ne soient pas toutes mises à jour lorsque vous consulterez vos infos (ce sont les RH dont vous dépendez qui procèdent régulièrement à la saisie de ses infos).

Depuis le 1er avril 2019 l'accès aux documents relatifs à votre rémunération est désormais disponible dans votre espace sécurisé.

Lors de la première consultation des bulletins de paye, le site vous demandera de confirmer des éléments de votre RIB. Les documents seront consultables dans un délai de 24 à 48h.

N'hésitez pas à faire les démarches pour vous enregistrer de manière à pouvoir disposer des documents « retraite » et « salaire » qui bien souvent peuvent vous être utiles en temps réel.

Pour y accéder, vous devez confirmer votre identité. Connectez-vous à votre espace.

**UNSA Police,**  
**Autonome et indépendant**